

Nous avons déjà rappelé que ce fut cet Antoine d'Ars qui acheta en 1603 des Commissaires du duc de Montpensier la justice haute de Durette.

On le retrouve, le 15 avril 1616, témoin avec le titre de *sieur de Durette* au contrat de mariage, reçu Jean de la Chaux, notaire à Villefranche, de demoiselle Huguette d'Ars, sa nièce ou sa cousine, fille de noble Claude d'Ars, écuyer, sieur de la Raffinière, Batailly et Beauregard, et de dame Françoise de Garadeur, avec Philippe de la Menue, écuyer, baron de Parigny (32).

Mais à cette époque la seigneurie de Durette avait cessé d'appartenir, depuis plusieurs années déjà et bien qu'il en retînt encore le titre, à Antoine d'Ars, demeuré seulement propriétaire de quelques fonds sur la paroisse.

En effet, au mois de mai de l'année 1604, par suite de circonstances qui nous demeurent inconnues, le château de La Pierre, les rentes et terres en dépendant et la justice haute, moyenne et basse de Durette « *naguères acquise de*

(32) Le texte entier de ce contrat, qui fut passé au monastère de Brienne-lès-Anse, dont M^{me} Madeleine d'Ars, sœur de l'épousée, était abbesse, est inséré avec la teneur du testament de Claude d'Ars dans l'ouvrage de Claude Le Brun de la Rochette, jurisconsulte Beaujolais, « *Le procès civil et criminel* », imprimé à Lyon chez Simon Rigaud en 1637 (2^e partie, p. 155 et 288).

Le château de la Raffinière, que l'Almanach de Lyon de 1784 indique comme déjà tombé en ruine au siècle dernier, était situé sur une éminence dominant le bourg de Cublize. Il avait vu naître au xv^e siècle le vaillant Louis d'Ars Berruyes, dont on trouve l'éloge dans Brantôme et qui fut le compagnon de gloire, l'émule et le meilleur ami du chevalier Bayart (Leymarie : *Album du Lyonnais*, 1843, p. 254). C'était dans la chapelle de Saint-Claude, élevée anciennement par la famille d'Ars attenante à l'église paroissiale de Cublize, que se trouvait le tombeau de cette famille habitant le pays depuis l'année 1350.